



Ville de Lausanne

Municipalité

case postale 6904 – 1002 Lausanne

Union des Villes suisses
Monbijoustrasse 8
3001 Berne

dossier traité par CD/SMUN
notre réf. A.1/2023/116-rp
votre réf.

Lausanne, le 21 septembre 2023

Consultation fédérale relative au financement de l'exploitation et de la maintenance de l'infrastructure ferroviaire ainsi que des tâches systémiques dans ce domaine et contributions d'investissement en faveur des installations privées de transport de marchandises pour les années 2025 à 2028 – Réponse à la consultation de l'UVS

Madame, Monsieur,

Votre courrier mentionné en titre nous est bien parvenu et nous vous en remercions. Nous répondons comme suit aux deux objets soumis à consultation :

Maintenance de l'infrastructure ferroviaire

Conformément au message du Conseil fédéral du 18 janvier 2012 relatif au financement et à l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire, la Confédération doit allouer les ressources financières nécessaires au maintien et à la bonne exploitation des infrastructures ferroviaires du pays. Partant de ce constat, et alors que la Suisse occidentale devra composer avec un horaire de crise pour surmonter le retard pris dans l'entretien du réseau, nous relevons que les moyens alloués dans le projet du Conseil fédéral (enveloppe financière de 15,1 milliards de francs) ne permettront pas d'atteindre ce but pour la période 2025-2028. Cette enveloppe est en effet inférieure à celle de la période précédente ainsi qu'à l'estimation faite par les gestionnaires d'infrastructures qui prévoyaient que la stabilisation de l'état de l'infrastructure ferroviaire nécessiterait une enveloppe de 19,7 milliards de francs.

Crédit d'engagement pour les installations privées de transport de marchandises

La Municipalité constate que, bien que les grandes lignes du projet visent à favoriser une utilisation accrue du rail dans le domaine du transport des marchandises, et corresponde à la stratégie du Canton de Vaud en la matière, les montants proposés sont inférieurs de près de 40% à ceux de la période précédente. Les investissements correspondants devraient au contraire augmenter dans les années à venir afin de favoriser le report du trafic de marchandises sur le rail.

En conclusion, la Municipalité souligne l'importance d'investir plus massivement dans le domaine du rail au cours des années à venir (que ce soit dans la maintenance de l'infrastructure ou dans le report du transport privé de marchandises sur le rail) et estime que les montants alloués demeurent en l'état insuffisant.

Nous vous remercions de nous avoir consultés et demeurons si nécessaire à disposition.

En vous remerciant de l'attention que vous accorderez à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

